



Parc
naturel
régional
du Verdon

Le SAGE

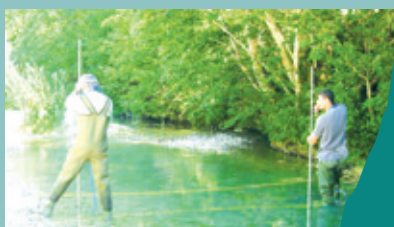
Dans tous ses états

Différentes actions sont en cours dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Verdon), portées par le Parc ou ses partenaires :

L'Artuby sous la toise

L'Artuby est un cours d'eau qui est régulièrement à sec. Afin de mieux connaître son régime hydrologique et l'effet des prélèvements d'eau, et, si nécessaire, d'améliorer le protocole de gestion de l'Artuby, des mesures de débit ont été réalisées au cours de l'été 2007.

Partenariats : Chambre d'agriculture 83, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, ONEMA 83 (Conseil supérieur de la pêche), Parc naturel régional du Verdon.



Randonner dans l'eau

La randonnée aquatique est une activité qui s'est développée sur des milieux particulièrement fragiles et qui ont un grand intérêt du point de vue de la faune et de la flore. Le Parc mène depuis plusieurs années des actions, en partenariat avec les professionnels des sports d'eau vive, afin de limiter les impacts de cette pratique.

Une étude réalisée par l'Agence de l'Eau, à la demande du Parc, va évaluer les impacts de la randonnée aquatique. Elle sera suivie d'un guide méthodologique pour mieux gérer cette activité.



INFÉAU VERDON

Partageons notre rivière...

Edité par le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du S.A.G.E. Verdon (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Verdon). N° 5 – Septembre 2007.

Campagne Autour du Verdon

*Les dangers des pesticides**

Le bassin versant du Verdon constitue l'un des châteaux d'eau de la Provence. Il alimente 2 millions de personnes. Des analyses ont révélé la présence de pesticides dans l'eau de certains affluents du Verdon. Ces pesticides, essentiellement des herbicides, sont utilisés aussi bien par les collectivités que les jardiniers et les agriculteurs. Deux actions sont menées. La première concerne le monde agricole. La seconde est une campagne de sensibilisation animée par Agribio 04, en partenariat avec le Parc du Verdon et le Pays A3V.

Agribio 04 (association regroupant les agriculteurs bio des Alpes-de-Haute-Provence) anime, en partenariat avec le Parc et le Pays A3V, une campagne appelée « les pesticides autour du Verdon : de la sensibilisation aux alternatives ». Cette campagne est menée auprès des communes et des habitants car les pesticides non agricoles représentent environ 10 % de la quantité totale utilisée en France. Elle a pour objectif de sensibiliser aux impacts des pesticides sur l'environnement et la santé. Elle cherche à réduire l'utilisation de ces produits en favorisant l'utilisation de techniques plus respectueuses de l'environnement et de l'homme.

Il s'agit de protéger l'environnement - et plus particulièrement les ressources en eau - ainsi que la santé publique. Après une enquête qui révèle un déficit d'information, des actions de sensibilisation ont eu lieu à Moustiers, Thorame-Basse, Saint-André-les-Alpes et Quinson. Des outils de communication (plaquette, exposition et film) sont disponibles pour une animation-débat dans les communes, sur les pratiques actuelles et les alternatives possibles aux pesticides.

Lancement d'une étude sur les pesticides

Une étude réalisée, en 2005, par l'Agence de l'Eau et la Direction régionale de l'environnement a montré que les eaux souterraines et de surface du plateau de Valensole contenaient une molécule d'herbicide (le dichlorobenzamide). La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) 04 a entrepris une campagne de mesures sur un certain nombre de points d'eau publics ou privés. Au vu des résultats démontrant une pollution réelle de certains, il lui a semblé important d'aller plus loin en essayant de mieux connaître l'origine de cette pollution (volumes utilisés et chemins suivis par les pesticides...). Un état des lieux est en cours qui débouchera sur des propositions de solutions.

Le territoire de l'étude est celui des plateaux de Valensole et de Puimichel-Entrevennes.

NOTE

* Pesticides : produits destinés à lutter contre l'ensemble des nuisibles ou indésirables pour les cultures (herbicides, insecticides, fongicides).



Qualité des eaux

Le SAGE doit fixer des objectifs de qualité des eaux en fonction des usages, des objectifs réglementaires et de la préservation du milieu. Une étude a démarré pour permettre de définir les objectifs de qualité des eaux et les travaux (assainissement par exemple) à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Débit des barrages

Le travail de concertation se poursuit entre tous les partenaires du SAGE et utilisateurs de la rivière (EDF, Fédérations de pêche, ONEMA - Conseil supérieur de la pêche - Société du Canal de Provence, représentants des sports aquatiques) afin de se mettre d'accord sur les débits d'eau à la sortie des barrages hydroélectriques. C'est l'enjeu majeur du SAGE, l'objectif étant de concilier production hydroélectrique, équilibre des milieux aquatiques et activités économiques liées aux loisirs aquatiques.

Partage de savoir-faire

La crue de 1994 a fait de nombreux dégâts. Elle a également donné naissance au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'entretien des berges du Verdon, et aux Brigades bleues du Conseil général des Alpes de Haute-Provence en 1995. Leurs équipes travaillent à favoriser l'écoulement des eaux et améliorer l'état sanitaire de la végétation des rives (ripisylve), afin de limiter les impacts en cas de nouvelles crues. Elles ont échangé leur savoir-faire, le 5 juillet 2007, au cours d'une journée dans l'Asse. Les discussions ont porté sur : les méthodes de travail, le matériel, les modalités d'exécution des chantiers, les problèmes rencontrés (feux, riverains etc.), les réalisations en génie végétal (épis déflecteurs en saule) et les modalités de débardage (tracteur/débardage à cheval). Une nouvelle journée d'échanges est prévue, à l'automne, dans le Verdon.



Campagne pesticides

La part du colibri

Nous avons chacun un rôle à jouer dans la préservation de l'eau. Pierre Rabhi* raconte qu'un jour, un immense incendie ravage la forêt. Les animaux ne pensent qu'à s'enfuir. Un tout petit colibri se précipite vers la rivière et en revient chargé d'une goutte d'eau qu'il jette sur le feu. Les autres lui disent que son action est vaine face à l'ampleur du feu. « Oui, répond le colibri. Mais je fais ma part. » Au quotidien, à la maison, au jardin, dans nos espaces communaux, nous pouvons trouver des alternatives à l'utilisation des pesticides qui nuisent à notre santé. Prenons l'exemple du jardin.

Nous sommes nombreux à entretenir un jardin, qu'il produise des légumes, des fruits ou qu'il soit simplement l'écrin de notre habitation. En France, 1 million d'hectares est cultivé par 14 millions de jardiniers amateurs, soit une famille sur trois. 10% des pesticides utilisés le sont dans ces jardins. Une partie de ces produits se retrouve dans l'eau de boisson, l'eau de pluie et les eaux souterraines.



En plus, au moment du traitement, l'utilisateur s'empoisonne directement s'il ne respecte pas certaines précautions (masques, gants, dosages, réglage du pulvérisateur, délais avant consommation des légumes ou des fruits).

« D'accord, c'est bien gentil de nous faire peur, mais quelles sont les alternatives aux pesticides ? » nous direz-vous.

Au jardin, nous pouvons avoir trois bonnes raisons d'utiliser des pesticides :

- les « mauvaises herbes »
- les maladies causées par des champignons (mildiou, oïdium, etc...)
- les ravageurs (insectes et diverses « petites bêtes »).

Dans chacun de ces cas, des alternatives existent, parfois fort simples.

• **Pour lutter contre l'envahissement des mauvaises herbes**, on peut utiliser différentes techniques : faux semis, engrais verts, paillages, couvertures, désherbage thermique, cultures nettoyantes, occupation du sol, etc.

• **Pour lutter contre les champignons dévastateurs**, il est bon de : choisir des variétés résistantes et adaptées au climat, éviter de favoriser le développement des spores, brûler les parties de plantes malades, utiliser des traitements végétaux préventifs et curatifs, etc.

• **Pour se prémunir contre les ravageurs**, on peut : pratiquer les rotations, recourir aux associations de cultures, disposer des barrières physiques, poser des pièges. Ou encore, utiliser des purins de plantes, faire appel à la « lutte biologique », créer un écosystème accueillant pour les ennemis des ravageurs et créer les conditions d'une bonne santé des plantes qui sont ainsi plus résistantes.

En savoir plus

Il existe aujourd'hui de nombreuses sources d'information sur les alternatives aux pesticides. Les ouvrages sur le jardinage biologique sont courants. Les associations de jardiniers amateurs partagent de nombreuses techniques et méthodes bien adaptées. Des associations comme « Terre vivante » diffusent des conseils y compris sur Internet. Leurs fiches ressources téléchargeables sont particulièrement riches en informations (www.terrevivante.org) et gratuites pour la plupart.

***Pierre Rabhi** est Vice-président de l'association Kokopelli et l'auteur de plusieurs ouvrages dont "La part du colibri", *Éditions de l'aube*. Ils œuvrent ensemble pour la protection de la biodiversité et la production de semences en voie de disparition.

www.kokopelli.asso.fr - www.pierrerabhi.org

